

# **Guide d'attribution par domaine/ conditions pour un projet privé**

(propriétaire individuel, PPE, industrie)

**Fondation actif!**

p.a. VOénergies holding SA  
Rue de la Poste 2  
1350 Orbe  
T. +41 58 234 20 00

## Subventions aux propriétaires privés et industries

Domaine	Montant TTC	Conditions
Solaire photovoltaïque	Dès 2 kWc : 300 CHF / kWc 3'000 CHF max bâtiment privé 6'000 CHF max bâtiment collectif	Bâtiment existant et neuf
Solaire thermique	50% de l'aide cantonale vaudoise	Sur présentation d'une copie de la décision d'octroi du canton de Vaud
Pompe à chaleur air-eau	200 CHF/kW 6'000.00 max par bâtiment	Remplacement chauffage électrique, mazout ou gaz
Pompe à chaleur sol-eau (sondes géothermiques)	300 CHF/kW 10'000 CHF max par bâtiment	Remplacement chauffage électrique, mazout ou gaz
Nouvelle distribution de chaleur	50% du montant octroyé par le canton de Vaud	Si réseau de chauffage inexistant, issu d'une énergie renouvelable.  Présentation de la décision d'octroi du canton de Vaud.
CECB® plus :	500 CHF	Assainissement bâtiment existant construit avant 2000
Borne de recharge véhicule électrique	Max 500 CHF pour une borne  Max 5'000 CHF pour un immeuble collectif	Maximum 50% du coût
Création RCP (bâtiment existant)	50% des frais de mise en place du RCP :  - Administration (création de la communauté) - Passerelle de communication - Concentrateur de données	RCP d'une installation solaire en contracting ou en investissement

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de remplacement des compteurs existants (sans les compteurs)</li> </ul> <p>Subvention unique à la mise en service</p>	
Création RCP (bâtiment neuf)	<p>50% des frais de mise en place du RCP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administration (création de la communauté)</li> <li>- Passerelle de communication</li> <li>- Concentrateur de données</li> </ul> <p>Subvention unique à la mise en service</p>	RCP d'une installation solaire en contracting ou en investissement